

Procès-Verbal modifié

De l'assemblée générale annuelle de l'Association des bénévoles de l'Hôpital du Suroît

19 juin 2025 à 13h00

Hôpital du Suroît, Salle Balbuzard

Présences : Francine Pilon, Jocelyne Primeau Carmen Ducharme, Kim Pérusse, Michelle Bigras, Nicole Leboeuf, Sonya Coté, Brigitte Paquin, Renée Nadeau et Daniel Marcuri.

Invitée : Marie-Claude Guilbault

1. Ouverture de la réunion

L'assemblée est ouverte à 13h00.

2. Constatation du quorum

Le quorum étant atteint, 10 membres sont présents à l'ouverture de l'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Francine Pilon fait la lecture de l'ordre du jour du 19 juin 2025. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Daniel Marcuri et secondée par Sonya Coté.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 juin 2024

Francine Pilon fait la lecture du procès-verbal du 19 juin 2024, Sonya Coté propose l'adoption et secondée par Nicole Leboeuf.

5. Suivi au procès-verbal du 19 juin 2024

N/A

6. Rapport financier :

- Carmen Ducharme explique que nous avons qu'une petite perte.
 - Il y a eu une demande du département de la physiothérapie pour un montant de 10 500.00\$ ou peut-être un petit peu moins.
 - En ce qui concerne la Boutique, au lieu de faire un inventaire car trop de petits produits, nous l'évaluons à 3 500.00\$.
 - Francine Pilon explique qu'au département de l'oncologie, nous recevons des dons qui servent exclusivement pour les usagers. Cela permet d'acheter des petites choses à grignoter.
 - Marie-Claude Guilbault mentionne que le Service de bénévolat a payé pour le dîner du 40^{ième} et autres choses aussi.
 - Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025, le total du passif et des bénéfices non répartis se chiffre à 87 355,41\$
- Le rapport financier est approuvé par Kim Pérusse et secondée par Michelle Bigras.

7. Rapport de présidente :

- Francine Pilon nous informe qu'au mois de mai 2025, qu'il y a eu 32 bénévoles actifs.
- Elle est fière du bénévolat à l'Accueil et se demande si les agents de sécurité pourraient aider concernant le stationnement.
- **Chez moi, c'est mon choix**
Francine Pilon est très fière des quatre bénévoles qui font des appels réguliers de deux heures et ce à toutes les deux semaines.
- **Les visites d'amitié à l'urgence**
Nous avons un bénévole qui vient en après-midi. Les visites se font après 13h00.
- **L'accueil**
Le bénévolat se passe super bien et nous avons six bénévoles et c'est presque complet. Patricia connaît très bien les aires de l'hôpital, fait beaucoup de remplacement et est maintenant en période de récupération pour son bras.

- **Friperie**
Nous avons des vêtements dans le local et concernant nos surplus de vêtements, nous les apportons au Centre le Partage.
- **40^{ième} anniversaire**
Cette journée festive s'est très bien déroulée. Marie-Claude Guilbault fut une très bonne animatrice. Nous avons reçu des dignitaires et Francine Pilon fut très fière de recevoir trois certificats de reconnaissance et en plus, elle a reçu le discours de M. Claude Reid, député à la chambre des communes.
- **Heures de bénévolat**
Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, nous avons un total de 6 437,00 heures.

8. Période de questions :

N/A

9. Nomination d'un.e président.e d'élection

Marie-Claude Guilbault est proposée comme présidente d'élection et accepté à l'unanimité.

10. Élection des postes vacants du Conseil d'administration

Trois postes sont vacants en année impaire.

- Jocelyne Primeau, Carmen Ducharme et Michelle Bigras proposent de se représenter.
- Étant donné que personne ne se propose, Jocelyne Primeau, Carmen Ducharme et Michelle Bigras sont réélues par acclamation pour une période de deux ans.

11. Varia

- Sonya Coté demande à Francine Pilon pourquoi nous ne sommes pas accrédités par la ville de Salaberry-de-Valleyfield. Marie-Claude Guilbault mentionne qu'elle fera un suivi auprès de la ville car, selon elle, l'association devrait être accréditée.
- Marie-Claude Guilbault souligne également que les employés.es ne devraient pas avoir les numéros de téléphone des bénévoles.
- Elle propose aussi le transport des usagers mais spécifie que les bénévoles n'y sont pas obligés. Il faudra des requêtes des départements pour l'accompagnement des usagers à leurs rendez-vous.
- Sonya Coté propose une petite caisse pour le 2-B pour acheter par exemple du chocolat pour les usagers.
- Marie-Claude Guilbault mentionne que le bénévole n'a pas le droit de donner de la nourriture ou des breuvages aux usagers. Il est interdit d'offrir des sucreries aux usagers. Elle souligne le fait que l'alimentation en milieu hospitalier est un prolongement des soins de santé et que cette alimentation doit être conforme à la condition de l'utilisateur. Marie-Claude effectuera des vérifications quant à la possibilité d'offrir des fruits frais cet été aux usagers et potentiellement des chocolats, mais le tout sera adéquatement vérifié auprès de la cheffe d'unité et du service alimentaire.
- Jocelyne Primeau suggère qu'à la place d'acheter de la nourriture, d'acheter des fleurs pour des journées spécifiques comme les fêtes.
- Jocelyne Primeau remercie Kim Pérusse pour son travail, également Carmen Ducharme et Michelle Bigras pour leur travail.
- Daniel Marcuri remercie le conseil d'administration pour tout le travail effectué.

12. Date de la prochaine réunion et levée de la réunion

- La date de la prochaine réunion reste à être déterminée.
- À 15h30, Michelle Bigras propose la levée de l'assemblée et secondée par Renée Nadeau.

Signature

Signature

Présidente

Secrétaire